



COP 30, POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET RÔLE DES SALARIÉS

100 % libres
...100 % vous !

L'esprit de la COP doit conduire à conjuguer pragmatisme énergétique et démocratie sociale pour réussir la transition bas carbone

Alors que l'intensité et la vitesse du réchauffement climatique devraient conduire à la mobilisation générale, les dirigeants des 27 membres de l'Union Européenne viennent de s'accorder sur un objectif de réduction de 90 % des émissions nettes des gaz à effet de serre à l'horizon 2040 par rapport à 1990. Pourtant, dans le même temps, TotalEnergies anticipe une hausse de la demande en énergies fossiles jusqu'à cette même échéance, rendant hors de portée l'Accord de Paris. Selon l'ONU, la planète est déjà sur une trajectoire d'augmentation de température de 2,5 °C.

C'est dans ce contexte paradoxal qu'a débuté à Belém, au Brésil, la 30^{ème} édition de la Conférence des Parties (COP), 10 ans après l'Accord de Paris. Face à l'urgence climatique et à la nécessité d'agir pour préserver l'habitabilité de la planète, la CFE Énergies appelle les dirigeants à des décisions ambitieuses pour accélérer la décarbonation de nos sociétés. Mais cette indispensable transition bas carbone ne réussira que si elle est à la fois climatiquement efficace, économiquement soutenable et socialement juste.

Pour la CFE Énergies, la réussite de cette transition bas carbone repose sur la transformation des modèles d'affaires des entreprises. C'est pourquoi elle appelle à renforcer le rôle des salariés dans la mobilisation bas carbone et dans l'exemplarité environnementale dont les entreprises doivent désormais faire la preuve.

Mettre la transition bas carbone au cœur du dialogue social, créer une commission environnement au sein des CSE, faire des administrateurs salariés les ambassadeurs de l'exemplarité RSE de leur entreprise... sont autant de leviers pour garantir la réalité des engagements climatiques et l'adhésion du monde du travail à l'esprit de la COP. Les salariés des industries électriques et gazières, qui servent depuis près de 80 ans l'intérêt général, savent mieux que quiconque que les biens communs et le service public constituent une réponse plus adaptée et durable à l'équation climatique que la main invisible du marché.

Cette exigence de cohérence entre ambitions climatiques, stratégie industrielle et démocratie sociale doit aussi guider la politique énergétique nationale.

Puisque la priorité est à la réduction des gaz à effet de serre et parce que les salariés attendent du Gouvernement du pragmatisme énergétique, la CFE Énergies l'appelle à faire évoluer sa programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) afin de pérenniser les outils historiques de décarbonation du pays, en particulier l'hydroélectricité et le nucléaire, sans les fragiliser ni en dégrader la performance.

La PPE doit ainsi tirer les leçons des erreurs du passé et de l'Energiewende allemande. Elle garantira une planification énergétique rationnelle et pragmatique en mettant fin à

l'approche actuelle de la PPE2 qui prévoit la fermeture de 14 réacteurs nucléaires d'ici 2035, en favorisant les investissements dans les capacités hydroélectriques et en maîtrisant le développement des capacités renouvelables, via entre autres la synchronisation avec l'évolution de la demande d'électricité, pour éviter la désoptimisation du système électrique et la fragilisation du parc nucléaire existant.

Plus largement, la CFE Énergies est convaincue que l'adhésion des citoyens à la transition bas carbone passe par la maîtrise des coûts du système électrique et par une approche systémique fondée sur les coûts complets pour limiter l'inflation des coûts de l'électricité. C'est à cette condition que la transition énergétique pourra concilier efficacité climatique, justice sociale et souveraineté nationale.